

**Bureau du 11 juin 2001**

**Décision n° 2001-0031**

commune (s) : Oullins

objet : **Autorisation de dépôt de deux permis de démolir par la SERL concernant les immeubles communautaires situés 61 et 65, avenue Jean Jaurès**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision sud

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 1 juin 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0006 en date du 18 mai 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine est propriétaire de deux immeubles bâtis situés 61 et 65, avenue Jean Jaurès à Oullins cadastrés respectivement sous les numéros 66 et 13 de la section AN.

Ces immeubles ont été acquis dans le cadre de l'aménagement du site de la Saulaie.

Ils sont tous les deux concernés par l'aménagement d'une bretelle d'accès destinée à raccorder le quartier de la Saulaie à l'autoroute A7 à la hauteur de la rue de l'Est.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet de voirie, ils doivent être démolis par la SERL maître d'ouvrage délégué qui, à cet effet, doit pouvoir déposer les permis de démolir ;

Vu ledit dossier ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0006 en date du 18 mai 2001 ;

**DECIDE**

**Autorise** la SERL à déposer deux demandes de permis de démolir concernant les immeubles situés 61 et 65, avenue Jean Jaurès à Oullins.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,